

Jean Blanque, un homme de Napoléon en Louisiane

Description



Vue de La Nouvelle-Orléans en 1803 depuis la plantation de Marigny par J. L. Bouquet de Woiseri

1. Jean Blanque ancien officier révolutionnaire en Louisiane

Le 23 mars 1803, la frégate le *Surveillant* accoste au Port de La Nouvelle-Orléans ; à son bord se trouve Pierre Clément de Laussat, nommé par Bonaparte préfet colonial de Louisiane.[1] Ses premières missions sont de préparer officiellement l'arrivée de l'expédition Flessingue,[2] et la rétrocession de la Louisiane de la part des Espagnols au bénéfice de la nation française. En effet, en 1762, lors du traité de Fontainebleau, suite à la guerre de Sept Ans, la France a cédé ce territoire à la royauté espagnole, mais de par celui de San Ildefonso, Napoléon récupère cette immense région d'Amérique.[3] En plus de militaires et d'hommes de loi nommés officiellement, quelques jeunes Français républicains suivent le préfet, pensant que pour leur carrière c'est l'opportunité de leur vie[4]. Et parmi la garde rapprochée de Laussat, se trouvent certains parents et alliés comme Joseph Daugerot son cousin germain,[5] et Jean Blanque, béarnais comme lui. Ce dernier accompagnera, et participera de manière significative, pendant plus de dix ans, les débuts tumultueux de cette région du monde, mais ne restera connu dans l'Histoire que pour être un des trois époux de la terrible Delphine Lalaurie figure de la légende louisianaise. Voici sa destinée. À son arrivée en Louisiane, Jean Blanque se trouve donc dans la même frégate que de Laussat et Daugerot, faisant partie du même cercle familial et relationnel ; le grand-père de ces deux derniers, grand négociant entre l'Espagne, le Béarn et le Pays basque, tient une manufacture de laines à Nay[6] commune de Pyrénées-Atlantiques. Jean Blanque est né dans cette dite commune de Nay en 1771[7]. De par sa mère Jeanne Fargues, il serait proche parent du député Henri Fargues sénateur des Pyrénées-Atlantiques qui a activement participé au coup d'État du 18 brumaire.[8] Jean Blanque écrira lui-même : « *l'étroite amitié, qui me lie depuis si longtemps au citoyen Laussat est tellement connue (..)* »[9]



Nay (détail de la carte de Cassini)

Jean Blanque, quelquefois prénommé Jean-Louis, issu d'une famille de négociants, a épousé la cause révolutionnaire et a servi dans les armées en tant que commissaire des guerres. Il était ainsi en charge entre autres de l'intendance et de la gestion du budget de l'armée où il est affecté. Un temps dans celle des Pyrénées-Occidentales, il participe aussi aux campagnes des armées du Rhin[10] et de Sambre et Meuse en Allemagne jusqu'au 14 décembre 1796 (24 frimaire an V) ;[11] De Laussat le dit même ami de Bernadotte.[12] En septembre 1797, après une période sans affectation, il est remis en activité dans l'armée d'Italie sous les ordres de Bonaparte, et cela jusqu'en 1799.[13] Par autorisation du ministère de la Guerre, en septembre 1797, il est en résidence pour trois mois à Bayonne.[14] Il décrira plus tard cette période : « *j'ai passé dans les camps les plus belles années de mon âge ; j'y ai servi mon pays pour lui-même et non pour moi ; j'y ai laissé en en ai remporté des souvenirs d'estime et d'amitié dont je m'honore. Je suis rentré dans la vie privée lorsque la paix semblait présager à la France le terme de ses maux et celui de ses Victoires.* »[15] À ce moment-là, il s'établit à Bayonne où il travaille dans le négoce, mais reste toujours proche des Autorités, ainsi en 1799 la police l'a employé à Bayonne « *dans des commissions délicates.* » [16] Il y épouse la même année[17] à 27 ans Jeanne Pouyet, native de la ville et du même âge que lui.[18] Le 26 décembre 1800, Jeanne donne naissance à un fils qui malheureusement ne vivra que quelques heures, et elle le suivra dans la tombe le 11 janvier 1801.[19] Suite à ce cette terrible épreuve, fidèle ami de Laussat donc, il l'accompagne dans cette aventure louisianaise, certainement sans réel poste officiel, au moins au départ. Mais Laussat a besoin d'hommes de confiance pour cette aventure, et les compétences d'un ex-commissaire de guerre pour préparer l'arrivée de 3 000 soldats est un atout précieux. Jean Blanque le rejoint donc à Rochefort-sur-Mer et il écrit : « *Je trouvai M Laussat, sa famille et sa nombreuse suite ; le tout montant à 18 personnes.* »[20] Ainsi, Jean Blanque loge dans la chambre de l'état-major dans la même auberge que le préfet et sa famille ; et il embarque sur le Surveillant avec trente hommes : « (ces personnes) *toutes estimables dans l'Armée, dans la Marine, dans la carrière Administrative, dans la Société et qui occupaient (...), l'arrière du brick.* »[21] De Laussat s'imagine pouvoir faire prospérer la Louisiane au profit de la France, mais aussi y diffuser la pensée française et être le porte-parole de Napoléon. Mais qu'elle ne fut la désagréable surprise du préfet d'apprendre quelques semaines après son arrivée, que suite notamment au désastre de l'expédition de Saint-Domingue et la perte considérable d'hommes, Napoléon vient de vendre ce territoire à la jeune nation des États-Unis. Un des buts de l'Empereur est que cette partie du monde ne devienne pas Anglaise, ce qui arriverait irrémédiablement lorsque la France sera de nouveau en guerre contre l'Angleterre. Le meilleur moyen est de vendre la Louisiane à la jeune nation américaine, qui, selon les pensées de l'Empereur, sera bientôt en guerre contre les Britanniques.[22] Mais il souhaite toutefois que la France reste influente dans cette partie du monde.[23] Laussat est donc chargé en quelques semaines de la passation

officielle de cette région entre l'Espagne et la France ; puis celle de la France vers les États-Unis. Cette période louisianaise est un véritable chemin de croix.[24] Perdant toutes ses illusions à défaut de sa superbe, il peut toutefois compter sur une poignée de fidèles dont Jean Blanque[25] qui loge chez le préfet[26] ainsi Laussat écrira plus tard : « *Le Citoyen Vinache, chef de bataillon du génie, le Citoyen Costille, capitaine d'artillerie, le Citoyen Dussueil, enseigne de vaisseau commandant L'Argo, le citoyen Daugerot, officier d'administration de la Marine, le Citoyen Blanque, ancien commissaire des guerres m'y ont secondé avec infiniment de zèle.* »[27] Il est vrai que Laussat n'a pas que des alliés dans le camp français, son opposition avec le commandant Burthe[28] amuse les Américains et les Espagnols, cela tombe même dans le tragi-comique, lorsque le lieutenant Candon ex-capitaine du navire le Terreur, allié de Burthe arrive le 18 janvier 1804 au domicile de Laussat pour demander un visa et insulte le préfet, le médecin Blanquet[29] présents sur les lieux et dégaine son sabre sur Jean Navaille[30] qui le contre avec l'échelle de la bibliothèque du bureau et : « *(. . .) Au même instant un de mes intimes amis logé chez moi (Blanque), moitié nu, (il était à s'habiller) et s'étant jeté une simple nape (mot incertain) sur le corps, a paré du côté de la galerie où était Candon, et lui a arraché son sabre dégainé des mains pendant que de mon côté je faisais déposer à Navailles son épée échelle* » et « *(...) j'ai observé à Candon, qu'il ne lui manquait plus qu'une semblable scène. Il a réclamé son sabre : j'ai ordonné qu'on le lui rendit. Blanque et Navailles s'y opposaient, répétant non, il ne l'aura que par le bon bout. J'ai renouvelé l'ordre. J'avais cru apercevoir Blanque aller le déposer, dès le premier instant dans mon cabinet, et j'ai été l'y chercher ; en le rendant (...)* » [31]



Pierre Clément de Laussat

Lors du cérémonial de la passation entre l'Espagne et la France qui se déroule le 30 novembre 1803 au Cabildo siège de la mairie coloniale espagnole de La Nouvelle-Orléans, de Laussat arrive sur place avec six proches en tenue civile dont son fidèle ami Blanque et une cinquantaine de militaires.[32] Le préfet profite des quelques jours où la Louisiane est officiellement française avant de la céder aux deux représentants américains désignés Wilkinson et Claiborne, pour y installer certains alliés bonapartistes comme lui. Il crée un conseil municipal à La Nouvelle-Orléans avec Etienne Boré comme maire[33] et fait publier quelques décrets comme celui concernant le Code noir.[34] Laussat a un secret espoir, qu'il écrit le 20 février 1804 à Decres, ministre de la Marine, cet espoir est que la France retrouve la Louisiane.[35] Et peut-être que Jean Blanque, fidèle allié est un pion posé, si ce n'est pour un éventuel retour de la Louisiane dans le giron français au moins une future aide pour les francophones. En effet, Laussat lui donne de plus en plus d'importance, ainsi il est chargé de tâches officielles. Par exemple début décembre 1803, il reçoit tous les documents concernant les affaires

civiles et criminelles de la période espagnole pour ensuite les déposer au registre municipal.[36] Et, lors de la cérémonie tout aussi officielle de passation entre la France et les États-Unis, cérémonie qui a lieu le 20 décembre de la même année, il fait partie de l'escorte française des commissaires américains Claiborne et Wilkinson jusqu'à la demeure du préfet colonial.



Première levée des couleurs Américaines en décembre 1815 (tableau de Hure de Thulstrup)

En janvier 1804 avec Joseph Daugerot, il transfère les archives du gouvernement et les papiers concernant des registres de concessions de terres aux représentants américains dont Daniel Clark.[37] En parallèle, toujours avec Daugerot, il crée une maison de commerce appelé Blanque & co[38] et le 12 décembre 1803, Laussat sollicite auprès de Talleyrand qu'il soit nommé commissaire provisoire chargé des relations commerciales entre la France et la Louisiane. Il écrit dans sa demande « *je lui laisserai avec joie, en partant d'ici, ce témoignage de mon estime. Je garantis qu'il la justifiera, il a de la capacité et de l'expérience* ». Et par décret, Laussat le désigne officiellement à ce poste le 10 mars suivant.[39] Blanque en tant que commissaire français provisoire des relations commerciales est donc chargé de superviser les opérations concernant le transfert de la Louisiane ainsi que le décaissement des fonds administrés pour la République française par Blanque & Co, moyennant une commission de 1%. [40] Blanque est ainsi commissionné par Laussat pour transférer des fonds au général de Rochambeau remplaçant Leclerc à la tête de l'expédition Saint-Domingue [41]; mais aussi

de mettre le 10 mars 1804 la somme de 150.000 F à la disposition de Pichon, d'affaires à Washington, pour subvenir aux frais de l'évacuation de Saint-Domingue vers les ports des États-Unis.[42] Il est chargé aussi de régler les derniers frais du séjour du Préfet en recevant des fonds pour subvenir aux besoins de Madame de Laussat.[43] Son rôle est plus large aussi, car il s'assure de la protection « *des bouches à feu, projectiles, affûts, voitures, attirails et autres objets d'artillerie, laissés au magasin de La Nouvelle-Orléans* », [44] ce sont certainement les munitions arrivées en Louisiane et destinées aux soldats de l'expédition Flessingue. La dernière trace de l'utilisation par de Laussat de la banque de son ami date de début février 1806 [45]. Et donc lorsqu'en avril 1804, Laussat part en Martinique, accompagné de son cousin Dagerot, ses alliés comme notamment le maire de La Nouvelle-Orléans Étienne Boré et Jean Blanque [46] continuent de parler au nom de la « *faction française* ». Notons toutefois que cette faction était divisée en deux parties, les créoles [47] plutôt conservateurs, quelquefois issus de la vieille noblesse aimaient une certaine idée de la vie à la Française très ancien régime, et un second groupe composé de jeunes activistes révolutionnaires souhaitant en découdre, pour pourquoi pas, faire revenir la Louisiane dans le giron français.



W.C.C. Claiborne

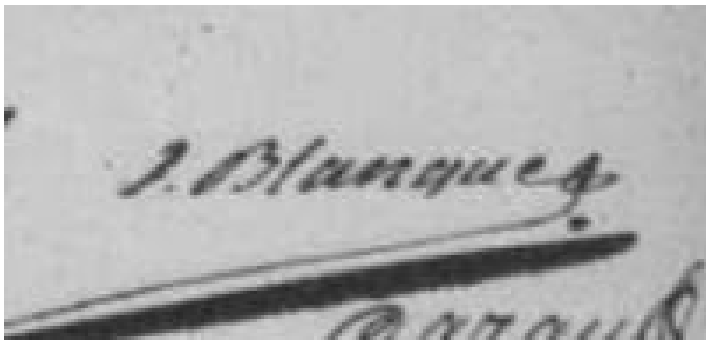
Claiborne, le très intelligent nouveau gouverneur de Louisiane décrit fort bien la situation lors de nombreuses lettres adressées au président Madison ; il y indique qu'il existe parmi les habitants de La Nouvelle-Orléans une forte partialité pour le gouvernement français aidé par le fait que la langue, les mœurs et les coutumes du peuple soient françaises. Cette partialité est aidée aussi par la présence à La Nouvelle-Orléans d'une vingtaine de jeunes aventuriers venant de Bordeaux et de Saint-Domingue, gonflés par l'idée de l'invincibilité de Bonaparte et vantant le pouvoir de la nation française. Certains cercles empreints de ce « *gallicisme arrogant* » tant décrié par les Américains anglophones ont le sentiment qu'à la fin de la guerre entre l'Angleterre et la France, Bonaparte déploierait à nouveau son étendard dans le pays. [48] De plus, dès février 1804 commence l'arrivée en masse de réfugiés de Saint-Domingue. Parmi eux se trouvent des soldats français aux idées révolutionnaires et bonapartistes, mais aussi des planteurs chassés de leurs terres et survivants de massacres. Cette émigration permet aux francophones d'être les plus nombreux et de pouvoir rivaliser avec les représentants américains anglophones, d'autant plus qu'une seconde vague française arrive en 1808/1809 chassée des colonies espagnoles suite à la campagne d'Espagne de Napoléon. Il faut reconnaître que les jeunes années de la Louisiane sont tumultueuses, lieu de rendez-vous de nombreux aventuriers américains, de réfugiés royalistes, d'ex-révolutionnaires français, d'indépendantistes mexicains, de fidèles à la couronne espagnole luttant désespérément pour garder

un contrôle en Amérique, de conspirateurs de tout bord ! En effet, les factions en présence ont des doutes sur la possibilité de la jeune nation américaine à pouvoir garder cet immense territoire en son sein et veulent en découdre au point de faire croire pendant un temps à Wilkinson qu'une loi martiale sera obligatoire pour maintenir l'ordre. De par sa précédente carrière militaire, son métier de négociant, sa charge « officielle » Blanque devient naturellement un des chefs de file de cette résistance larvée. [49] Et pour renforcer son importance, il prend très tôt la nationalité américaine pour tenter d'influencer la politique de l'état en devenant un chef de file des « Français ». Dans des documents gouvernementaux, de nombreuses fois apparaissent les mentions « *ceux qui ont toujours voté avec Blanque* ». [50] Pour nombre de résidents de Louisiane, il est le représentant officieux de Napoléon, ils sont tous unanimes concernant son intelligence, mais logiquement, les natifs hispanisants et les Américains anglophones le trouvent très partial en faveur des francophones. Cela brouillera l'image que se font certains érudits américains de lui maintenant. Ainsi, l'avis de son adversaire le créole hispanophile Louis Declouet ou de Clouet [51] est intéressant (même s'il provient d'un compte-rendu adressé au roi d'Espagne, dont il est un espion), il y indique que Blanque, homme intelligent, audacieux et persuasif a eu une petite part dans la Révolution française, et bien qu'il ait dit qu'il était citoyen américain, il n'a cependant pas cessé d'être un agent de Bonaparte. [52] En 1811 Wilkinson indiquera qu'en 1805 lors de la conspiration de Burr, Blanque en tant qu'homme de fortune et d'influence fut approché par un soi-disant partisan de ce dernier sans succès lors d'une soirée chez l'ancien gouverneur espagnol. [53] En 1810 Claiborne écrira au président américain et indique concernant Blanque qu'il est un « *homme de génie (sic) et d'éducation, et possède une influence considérable dans la ville et les environs de la Nouvelle-Orléans. Il serait toutefois détesté par la plupart des natifs américains de La Nouvelle-Orléans. Certains le considèrent comme un homme dangereux, et qu'il de toute évidence très attaché et partial vis-à-vis de son ancien pays la France.* » [54] Aucun portrait ne semble exister de lui, mais plusieurs descriptions physiques vont dans le même sens : « *grand, droit, visage ovale, yeux et barbe noir, nez aquilin, causeur brillant orateur puissant, de manières affables, il était très populaire.* » [55]

2. Le début de sa vie américaine après le départ de de Laussat

En 1804, débarque donc en Louisiane la première vague de réfugiés français de Saint-Domingue, et parmi les nouveaux arrivés, d'anciens corsaires de Victor Hugues [56], des ex-révolutionnaires et des aventuriers, qui sous la houlette des frères Lafitte vont s'installer dans les bayous proches de La Nouvelle-Orléans et créer Barataria, repaire de « *pirates* ». À ses beaux jours, on dit que cinq cents à mille personnes y résidaient. Les USA n'ayant pas de forces navales dignes de ce nom, ils peuvent sillonner le golfe du Mexique sans presque aucun risque et arraisonner les navires espagnols, et quelquefois neutres, pour piller les cargaisons. Selon les camps en présence, ils sont considérés, soit donc comme des pirates, des contrebandiers et marchands d'esclaves ou soit comme les corsaires d'une cause noble qui est l'indépendance des régions sous pouvoir du royaume espagnol. [57] Mais, pour des raisons diplomatiques vis-à-vis de l'Espagne le gouvernement américain n'a pas reconnu le gouvernement des insurgés à la couronne espagnole situé Carthagène, ils sont donc officiellement considérés comme des pirates. Barataria est aussi le premier lieu de rendez-vous d'aventuriers avant leur tentative d'expéditions au Texas s'alliant souvent, mais pour un temps, avec les indépendantistes mexicains. Les Baratariens sont en fait, un peu tout cela à la fois. Et l'état français y a quelques intérêts secrets permettant d'aider à la déstabilisation de la région et à affaiblir le royaume espagnol en l'empêchant de recevoir ses richesses d'outre-Atlantique. Donc comme expliqué précédemment, Barataria est le lieu où se rencontrent d'ex-corsaires français de Victor Hugues et des aventuriers révolutionnaires qui possédant des lettres de marque de jeunes nations en devenir arraisonnent les bateaux espagnols, et revendent clandestinement la marchandise et les esclaves aux Orléanais trop

heureux de faire des économies. Ainsi jusqu'en 1814 Barataria est le plus grand dépôt de contrebande d'Amérique du Nord, cela peut être du tabac ou autres marchandises vendues illégalement à prix déifiant tout concurrent, car non taxés. Cette économie souterraine coûte cher aux commerçants anglophones et au gouvernement louisianais ne recevant pas de droits de douane. Au Temple, lieu de vente de ces marchandises, se trouve aussi le commerce d'esclaves (son importation est devenue illégale sur le sol américain depuis 1808) ; où de riches planteurs peuvent acheter des centaines d'Africains débarqués. Le gouverneur Claiborne essaye de réprimer ces trafics, mais malgré les efforts des avocats américains, les tribunaux sont souvent impuissants. Comment distinguer un corsaire d'un pirate, un marchand d'un contrebandier ? D'autant plus que nombre de « *gentilshommes créoles francophones* » bien placés dans la société louisianaise sont des investisseurs et propriétaires de bateaux corsaires. Parmi eux, le chevalier de Sainte-Gemme, Davezac... Et Blanque.



Signature de Jean Blanque

Blanque, citoyen américain, possédant des terres depuis début janvier 1804 [58] habite là où il faut habiter dans La Nouvelle-Orléans au 24 rue Saint Louis,[59] est donc banquier, négociant, mais semble avoir rapidement délaissé sa charge de commissaire français des relations commerciales. Dès 1804, il détient plusieurs bateaux, le « *Citizen* »[60] et « *le H.B. Trist* »[61] ; pour quel commerce ? Declouet cité précédemment indique explicitement que « *Blanque est considérée comme l'une des personnes financièrement intéressées par les pirateries de Barataria qu'il protégeait ouvertement* ». On sait ainsi que Blanque possédait en décembre 1810 le « *Jenny* » dont Beluche, le fidèle lieutenant de Laffite et futur amiral de Bolivar, est un temps le capitaine.[62] Blanque est aussi le propriétaire du « *Franklin* » qui semble être utilisé par les baratariens,[63] et dont certaines cargaisons illicites lui sont personnellement destinées[64]. Ainsi en 1808, il est traduit devant un tribunal fédéral pour avoir acheté vingt-sept mille livres de café prises à bord d'un navire américain par un corsaire.[65] Et comme la bataille pour contrer les baratariens s'effectue surtout devant les tribunaux, il devient juriste étant admis à exercer devant le tribunal fédéral. Cela s'avéra fort utile pour défendre ses intérêts et ceux de ses alliés.[66] Ainsi il servira de conseil à [Jean Leclerc](#), l'ex-révolutionnaire, lors d'un célèbre procès sur la liberté d'expression.[67] Certains historiens le disent aussi très lié au trafic négrier transitant par Barataria. [68] Son nom apparaît effectivement 335 fois dans des registres mentionnant le commerce d'esclave sur une période de treize ans.[69] La grande majorité de ces transactions étaient des ventes, et seulement quelques-unes étaient des achats. Cela pose effectivement question, en tant que banquier, est-il un simple intermédiaire ? Ou comme il possède une plantation[70], est-ce que depuis la loi 1808 interdisant l'exportation d'esclaves, cela lui sert de couverture pour vendre les esclaves saisis par des corsaires sur des navires espagnols et entrés illégalement en Louisiane via Barataria ?

3. Sa carrière politique et la rédaction de la constitution de 1812

Ces relations plus ou moins licites avec Baratavia est une des faces cachées de Jean Blanque, est-ce un véritable armateur négrier ou un agent bonapartiste utilisant tous les moyens pour la cause ? Mais il est aussi et surtout connu à l'époque comme un homme public à grande respectabilité. Ainsi dès 1807 et jusqu'en 1812, il appartient au conseil municipal du maire orléanais James Mather[71] ; il est un des administrateurs de la Banque de Louisiane[72] ; il fait partie aussi de conseil d'administration d'œuvres de bienfaisance comme l'hôpital de la charité[73] et comme toute l'élite louisianaise il appartient à une loge maçonnique.[74] Pendant ce temps, l'organisation de l'état de la Louisiane voit le jour. Une constitution doit être rédigée[75]. Blanque est élu membre à la convention constitutionnelle de la Louisiane pour le comté d'Orléans[76] et la même année la Chambre des représentants de la Louisiane l'élit avec neuf autres citoyens[77] au conseil législatif territorial de la Louisiane, cela afin de travailler sur la création de la constitution de l'état de la Louisiane[78]. Les travaux de la convention pour la réalisation de cette dite Constitution ont duré une partie de l'hiver 1811/1812. Le 27 janvier 1812, avant-dernier jour des travaux, Blanque est nommé avec Brown[79] et Urquhart[80] dans le comité chargé de siéger si, ni le président et ni le secrétaire ne peuvent le faire.[81] Durant tous les travaux, lui et les élus du comté d'Orléans, Destrehan,[82] Marigny [83]et leurs alliés veillent à ce que le nouveau système juridique ne diminue pas le poids politique de la ville de La Nouvelle-Orléans. Ainsi avec Bernard Marigny, Thomas Urquhart, il engage un bras de fer concernant la répartition des sénateurs. N'obtenant pas comme ils le souhaitent, trois postes, mais seulement deux pour le district de La Nouvelle-Orléans comprenant la ville et les riches plantations concomitantes. Ils boycottent pendant une semaine les débats rendant furieux les autres élus ruraux ! Mais sans la délégation d'Orléans, les négociations sont bloquées, et les autres élus doivent céder.[84] De par cette action et toutes les influences mises dans les débats, ils aident à ce que la nouvelle constitution protège l'intérêt de l'élite créole des riches planteurs et des négociants de La Nouvelle-Orléans ; que le siège du gouvernement de l'État reste à La Nouvelle-Orléans, et que la ville ait un gouvernement municipal autonome. Ainsi le comté d'Orléans, de par sa surreprésentation non équitable par rapport au reste du territoire de la Louisiane, permet à l'élite aristocratique orléanaise et francophone de conserver, pour un temps,[85] son influence au détriment des anglophones installés à Concordia, Rapide et Ouachita. Le manuscrit écrit en français de la Constitution de l'État de Louisiane, daté du 22 janvier 1812 et semblant être le premier projet original de la constitution, porte les signatures des membres de la convention constitutionnelle, dont celle de Jean Blanque.[86] Son influence à La Nouvelle-Orléans n'est plus à démontrer, de plus de par son union, il s'est allié avec l'élite créole.

4. Sa vie privée

En effet, il épouse le 19 mars 1807, un des plus beaux partis de Louisiane, Marie Delphine de Macarty.[87] Claiborne écrira en mai 1810 qu'elle est membre d'«*one of the most numerous & respectable family's in the County of New orleans* ». Effectivement, la famille Macarty est parmi les plus prestigieuses familles de l'élite de La Nouvelle-Orléans[88]. Marie « *Delphine* » de Macarty née le 19 mars 1787 à La Nouvelle-Orléans est fille du chevalier Louis Barthelemy de Macarty et Marie Jeanne Lerable. Son grand-père le chevalier Barthelemy « *Daniel* » de Macarty, était l'un des gardes du corps du roi en France et plus tard le commandant du Fort de Chartres dans l'Illinois. Son oncle par alliance Esteban Rodríguez Miró a été gouverneur des provinces hispano-américaines de Louisiane et de Floride, et son cousin Augustin Macarty deviendra maire de La Nouvelle-Orléans de 1815 à 1820.[89] Elle-même est la jeune veuve de Ramon Lopez Y Angulo, chevalier de l'Ordre royal de

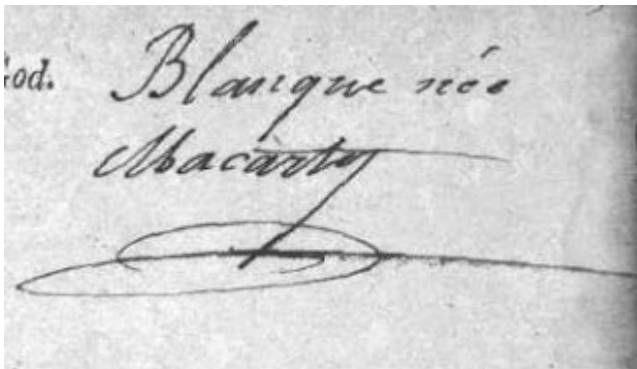
Charles III[90]. Veuf de 35 ans arrivé en Louisiane pour devenir administrateur, tombé éperdument amoureux de Delphine, il l'épouse le 11 juin 1800 en invoquant des raisons de conscience et d'honneur pour persuader l'évêque de la cathédrale de Saint-Louis de célébrer leur union ; et cela sans demander l'autorisation pourtant obligatoire auprès de l'Espagne pour tout officiel Espagnol épousant une créole hispanisante.[91] Mais à l'annonce de son mariage le roi Carlos IV, López le relève de son poste. Il retourne en Espagne pour défendre sa cause et, gracié, est nommé consul espagnol à La Nouvelle-Orléans devenue entre-temps Américaine. Il est dit que le fait que Delphine ait rencontré la reine, et que celle-ci, impressionnée par sa beauté, aurait interféré en la faveur de son époux[92]. Hélas, le navire les ramenant en Louisiane échoue et il décède lors de ce naufrage à la Havana.[93] Quelques jours plus tard, Delphine donne naissance à leur unique enfant, Marie Delphine Francisca Borja López y Ángulo, surnommée « *Borquita* ». La veuve et l'enfant retournent en Louisiane peu après.



Delphine Blanque

Jean Blanque, suite à son mariage, achète une maison de ville en briques à deux étages au 409 Royal Street à La Nouvelle-Orléans, construite par l'architecte Dujarreau en 1808. Ils possèdent aussi une plantation à la sortie de la ville sur les rives du Mississippi avec 26 esclaves, connue plus tard sous le nom de Villa Blanque. La famille partage son temps entre les deux demeures, et c'est dans celle de la rue Royale qu'excelle en parfaite maîtresse de maison Delphine Blanque. Ses réceptions sont recherchées et l'élite s'y côtoie, que ce soient des politiciens comme le gouverneur Claiborne, le juge Hall et Daniel Clark porte-parole du congrès qui représentent le camp de Washington, mais aussi Marigny, Destréhan, Villeré, les francophiles, ainsi que le commandant militaire Wilkinson et de riches hommes d'affaires...[94] De 1809 à 1815, Delphine donne naissance à quatre enfants : Marie Louise Paulina,[95] Louise Marie Laurie[96], Jeanne Louise Marie[97] et enfin Jean Pierre Paulin.[98] Ainsi jusqu'au printemps 1814 Jean Blanque est un banquier et homme d'affaires reconnu, un respecté membre de la législature louisianaise et un des premiers chefs de file des francophones. Son espoir

est certainement de devenir prochainement gouverneur de cet état. Il est aidé en cela par ce que l'on peut appeler un beau mariage, et un grand train de vie qu'il semble pouvoir se permettre par ses accointances avec Barataria, et peut-être l'aide de la France.



Signature de Delphine Blanque

5. Le tournant de 1814

Même si c'est lointain, la chute de l'empire français en 1814 a brisé bien des rêves en Amérique, dont certainement celui de Blanque, ainsi qu'une partie de son influence. De plus la situation en Louisiane se complique, la guerre américano-britannique fait rage et s'approche dangereusement. Ainsi, comme écrira Elizabeth Trist, une amie du président Jefferson dans une lettre adressée à ce dernier, la ville de La Nouvelle-Orléans est en ébullition, car certains Français ayant pourtant obtenu le droit de voter en Louisiane et ayant ainsi porté Blanque, et d'autres à l'Assemblée législative, semblent abandonner Clairborne qui les a pourtant toujours écoutés depuis dix ans. Ils invoquent le prétexte d'être Français et la volonté de rester neutre lors de ce conflit, ce qui peut sembler incompréhensible pour Elizabeth Trist, car l'Angleterre est autant l'ennemi de la France que des États-Unis.[99] De plus, les habitants de Louisiane devant supportant l'embargo britannique qui empêche nombre de bateaux américains de fournir les marchandises nécessaires se ravitaillent à Barataria et payent en espèces sonnantes et trébuchantes. Et en ce printemps, une folle rumeur circule qui se transforme en vive inquiétude. Cette rumeur indique que les banques n'ont plus assez de liquidités en or et argent et que donc les billets n'ont plus aucune valeur. Lors d'un mouvement de panique, les trois plus grands établissements bancaires louisianais ont dû fermer temporairement leurs portes[100].



Jean Laffite

À cause de cela, les autorités louisianaises trouvent que le problème Barataria est de plus en plus épineux, mais aussi parce que c'est une possible porte d'entrée sur La Nouvelle-Orléans et la Louisiane pour les Anglais. Et à l'étonnement de tous, en juillet 1814 Claiborne fait arrêter dans les rues de La Nouvelle-Orléans et emprisonner sans caution Pierre Laffite le frère du chef des baratariens. Pendant ce temps, le département de la Marine envoie la goélette Caroline dans le golfe du Mexique, et le commodore Patterson envisage un raid sur le repaire des contrebandiers. Effectivement, les Anglais décident de débarquer en Louisiane pour pouvoir conquérir La Nouvelle-Orléans, point névralgique ouvrant les portes du golfe du Mexique. Pour cela, le 3 septembre le capitaine Loocky contacte Jean Laffite et lui offre 30 000 dollars et le grade de capitaine, s'il les aide à conduire les troupes anglaises à travers les bayous pour attaquer par surprise La Nouvelle-Orléans. Jean Lafitte demande une quinzaine de jours pour se prononcer sur la proposition, mais sachant que l'étau se resserre sur ses activités illicites et comme son frère est en prison, il prend parti pour les Américains et décide d'écrire à Jean Blanque. En effet, de par le fait qu'il soit membre de la Législature, qu'il ait des contacts avec le gouverneur et des parts dans les affaires de Laffite, il est le bon intermédiaire. Donc le quatre septembre, via son lieutenant Rancher, Laffite adresse à Blanque une lettre accompagnant un paquet de documents concernant les plans d'attaque des Anglais ; et il joint un plaidoyer pour libérer son frère qui croupit en prison depuis déjà trois mois. Il y écrit de plus son désir de servir les USA moyennant une amnistie et se justifie dans ses actions avec un aplomb sans pareil.[101] Jean Blanque témoignera : *« un individu que je ne connais pas vint chez moi et me remit un paquet cacheté de la part de Me Laffite. J'ouvris ce paquet adressé à M Blanque sénateur de l'état de la Louisiane et... une lettre de la part de Jean Laffite pour laquelle il me faisait savoir qu'il était déterminé à m'adresser diverses pièces qui étaient tombées en son pouvoir et qui prouveraient qu'il n'était pas l'ennemi de son pays. Lafitte ajoutant dans les lettres qu'il me priait de faire de ces pièces l'usage que Je croirais nécessaire et le plus convenable aux intérêts de la Louisiane. Ce paquet comprenait de plus une lettre d'un officier anglais nommé Michals daté de Panzacola,[102] une lettre d'ordre du commodore Percy et deux autres pièces dont je ne me rappelle plus exactement le contenu.*

Après avoir réfléchi un instant sur la nature de cette communication étrange, je crus qu'il était de mon devoir de prévenir l'autorité supérieure de l'état et en conséquence je remis dans la même matinée tous ces documents au gouverneur Claiborne en le priant d'en faire l'usage qu'il jugerait convenable.

Christelle Augris
13/04/2020
Jean Blanque, un homme de Napoléon en Louisiane

demander une audience, et lui remet en main propre le paquet de lettres, il n'oublie pas de se dissocier immédiatement de Laffite et de Barataria ; Claiborne dans un compte-rendu relaie cette apparente surprise de Blanque à la réception de la lettre, et de son affirmation de n'avoir voir aucune relation avec Laffite.[104] Blanque reste présent lorsque le gouverneur lit les documents. Et en homme avisé demande au gouverneur que ce dernier lui redonne la lettre que Laffite lui a adressée personnellement en tant qu'intermédiaire. Ne pouvant savoir la suite des événements, Blanque souhaite la garder par devant lui pour conserver ainsi la preuve qu'il n'est qu'un porteur de lettres. Claiborne, à la vue de ces informations, convoque rapidement le conseil de sécurité de la Louisiane qui comprend le major général Jacques Villeré chef de la milice louisianaise, le commodore de la marine Patterson, le colonel de l'armée Ross et informe le percepteur des douanes Pierre Dubourg. Il les questionne sur l'authenticité des lettres, et sil est approprié d'avoir des contacts avec Barataria. Seul Villeré, ami et intéressé dans les affaires de Laffite, pense que les Baratariens seraient utiles pour la défense de La Nouvelle-Orléans. Patterson, lui souhaite que l'on considère Laffite comme un ennemi. Il est vrai qu'entre-temps, le 5 au matin Pierre Lafitte s'est évadé de prison dans des conditions mystérieuses, le consul espagnol Murphy dans une lettre écrira que c'est Blanque et ses amis intéressés dans les affaires de Barataria qui ont préféré le faire évader afin d'éviter la possibilité qu'ils soient dénoncés pour leur trafic.[105] Pierre rejoint les bayous avec Rancher ; et donc la question se pose, est-ce que Jean Laffite est toujours prêt à collaborer ? Ce dernier venait de recevoir une lettre anonyme concernant l'invasion que les Britanniques planifiaient à La Nouvelle-Orléans et contenant de nombreux détails sur les actions récentes du colonel Nicholls. Cette lettre décrivait l'intention britannique de proclamer que tous les esclaves seraient libérés de leurs maîtres s'ils se rangeaient et combattaient avec l'armée britannique, et que les Britanniques avaient également promis aux Indiens que leurs terres seraient rétablies après la guerre s'ils s'engageaient à combattre avec eux. Et donc le 7, Jean Blanque reçoit une seconde lettre de Jean Lafitte où ce dernier y indique ces renseignements et réitère son empressement à servir les États-Unis. Mais il précise aussi qu'il est prêt à indiquer les moyens des défenses qu'il avait établis autour de son île pour empêcher une invasion britannique. Il y écrit : *« bien déterminé à suivre le plan qui peut nous réconcilier avec le gouvernement. Je vous envoie ci-joint ma lettre à l'adresse de son excellence le gouverneur. Je la soumetts a votre sagesse, Et ne devant lui parvenir qu'autant que le jugerez à propos ; J'ai n'ai point encore été honoré du'ne réponse de vous. Les momens sont précieux ? Veuillez je vous en prie me donner une réponse sur laquelle je puisse me baser »*[106] Le 10 septembre, Pierre Laffite, de retour donc depuis peu à Barataria écrit lui aussi à Jean Blanque et lui dit : *« j'ai appris à mon arrivée ici tous les événements qui se sont passé. Je crois avoir à me louer de la conduite de mon frère, dans des circonstances aussi épineuses ; Je suis persuadé qu'il ne pouvait faire de Meilleurs choix en vous faisant le depositaire des papiers qui vous ont été envoyés, et qui peuvent être d'une grande importance pour l'état. Bien déterminé à suivre le plan qui peut nous réconcilier avec le Gouvernement. Je vous envoie ci-joint ma lettre à l'adresse don son excellence le gouverneur. Je la soumetts à votre sagesse, et ne devant lui parvenir qu'autant que vous le jugerez à propos/Je n'ai point encore est honoré d'une réponse de vous. Les momens sont précieux. Veuillez je vous ne prie me donner une réponse sur laquelle puisse me baser. Dans cette considération que j'ai l'honneur d'être Monsieur votre tres ... et très obéissant Ser j'y joins yci la lettrre de Mr Claiborne que je soumetts à votre jugement. Si vous jugez d'après ce que je lui écris qu'elle peut lui être remise (ou comuniquée) vous pouvez le faire comme vous le jugerez a propos Je vous l'envoie sans enveloppe vous en prendra lecture et je vous prie de la faire cacheter»*[107] [108] Le 8 septembre, Claiborne a envoyé des copies du paquet de lettres au général de division Andrew Jackson venant de gagner contre les amérindiens Creeks et combattant actuellement les Séminoles en Floride.[109]En effet, le gouverneur souhaite son avis et son aide. Mais le 16 septembre au matin, la flotte américaine avec à sa tête Patterson attaque par surprise Barataria et s'en empare. Les contrebandiers, pour la grande partie,

sous l'ordre de Jean Laffite se sont enfuis précipitamment ne souhaitant pas combattre contre les Américains. Et Patterson s'empare ainsi des marchandises de Barataria et le réclame comme prises de guerre. Toutefois quatre-vingts contrebandiers sont faits prisonnier dont le second de Laffite, Dominique You[110]. Les frères Laffite entre-temps se cachent dans la plantation d'un frère Labranche. La situation des ex-baratariens est compliquée, d'autant plus que leur offre de proposer leur aide n'a pas été publiquement signalée, au moins au début. Mais certains prennent fait et cause pour eux et essayent d'influencer Jackson, d'abord Livingston, mais aussi nombre de marchands français et membres de la législature, surtout le parti français acquis à leur cause et cela grâce à Blanque. Claiborne met de moins en moins d'énergie à pourchasser Laffite, car vu l'approche de l'invasion anglaise, n'ayant que quatre compagnies de troupes régulières, et quelques navires, il supplie Jackson d'arriver au plus vite en Louisiane avec ses troupes du Tennessee, et se dit que l'aide des baratariens serait salvatrice. Mais, lors d'une proclamation de Jackson aux Louisianais, ce dernier les exhorte à ne pas collaborer avec les Anglais et à ne pas avoir confiance en leur honneur eux qui ont voulu s'allier avec les bandits de l'enfer que sont les pirates de Barataria. Jackson arrive le 30 novembre à La Nouvelle-Orléans, mais Jean Laffite ayant obtenu un sauf-conduit par le juge Hall et le shérif, grâce encore dit-on à Blanque le rencontre[111] et défend crânement sa position. Il arrive à convaincre Jackson et demande l'honneur de servir sous la bannière américaine lui et ses hommes. Suite à la bataille navale du lac Borgne gagnée par les Anglais le 14 décembre, et annonçant leur arrivée, le lendemain, neuf membres de l'Assemblée législative dont Blanque adressent une allocution nommée « *aux armes* » pour inciter la population à combattre l'ennemi.[112] Face à la situation, le 17 décembre Jackson gracie tous les à la condition qu'ils combattent avec eux contre les Anglais. Il est vrai que les hommes de Laffite, de par leur connaissance du terrain, ainsi que leurs capacités militaires et leurs munitions dont des pierres à silex seront utiles pour la défense de la ville. Le 23 décembre, les Anglais arrivent sur la plantation Villeré. Mais, à cette période, rien n'est simple en Louisiane, et le 26 décembre, aurait eu lieu une réunion secrète de sept ou huit membres de l'Assemblée législative dont Jean Blanque. Durant cette réunion ils auraient comploté ensemble pour laisser la ville de La Nouvelle-Orléans aux mains des Anglais qui, comme aurait dit Guichard, le président de l'Assemblée, respectent la propriété privée à la différence de Jackson faisant la guerre « *à la Russe* », préférant tout brûler plutôt que de laisser la ville à l'ennemi. Le planteur créole Declouet, chef de la milice louisianaise et présent à cette réunion, mais rappelons-le, agent auprès de l'Espagne, fait un rapport aux lourdes répercussions. Il indique que les leaders de ce complot sont au nombre de trois et il accuse Guichard, Marigny et Blanque, plus les partisans de ce dernier faisant la majorité de la législature[113]. Ainsi le 28 décembre, Marigny rencontre Magloire Guichard descendant les marches de la maison du gouverneur et qui lui annonce d'un air défait : « *Nous sommes accusés de trahison, car les portes de l'Assemblée législative sont fermées sur ordre du général Jackson.* » Une rencontre orageuse entre Jackson, Marigny, Claiborne et Blanque a lieu le 29 décembre concernant cette décision de Jackson, Claiborne apporte son soutien et sa confiance vis-à-vis du patriotisme des membres de l'Assemblée législative, et pense que les assertions de complot ne sont que calomnie. [114] Il n'empêche que le général Jackson très en colère considère le rapport comme étant d'une telle menace qu'il ordonne la suspension de la législature le 31 décembre et que si tout cela s'avère exact il les « *ferait exploser* ». [115] Il faut avouer qu'il avait un caractère peu enclin à la diplomatie et une telle aversion vis-à-vis des législateurs et de leurs pouvoirs qui semblait selon lui ralentir les opérations.



Bataille de La Nouvelle-Orléans (tableau de Jean Hyacinthe de Laclotte)

En effet, après la [bataille gagnée du 8 janvier de La Nouvelle-Orléans](#), le colonel Declouet s'est retrouvé dans une situation très critique et une enquête concernant ses assertions contre Guichard, Marigny et Blanque est diligentée. Finalement, il nie « *avoir accusé qui que ce soit, Blanque, Guichard ou Marigny* » que ce n'ait que des allégations et qu'il n'avait entendu aucun complot. [116] Le 15 avril, le gouverneur Claiborne adresse à Blanque une lettre fort diplomatique qui essaye de relativiser les propos de Jackson lors cette réunion du 29 décembre, ce qui est difficile vu que Blanque est bilingue « *I will thank you as early as your convenience may permit to answer these inquiries, and to state fully your present impressions, as to the tenor of the conversation alluded to A Conversation which on the part of the General was conducted in English, but which your knowledge of that Language independent of the translation which at the time was furnished, enabled you to comprehend.* » (*Je vous remercierai dès que votre convenance le permettra de répondre à ces questions et de faire part pleinement de vos impressions actuelles quant à la teneur de la conversation mentionnée dans une conversation qui, de la part du général, s'est déroulée en anglais, mais que votre la connaissance de cette langue. indépendante de la traduction fournie à l'époque. vous a permis de comprendre.* ») Il semblerait que le langage fleuri de Jackson ce jour-là, malgré un traducteur plus diplomate, fut

plus que largement compris par Blaquie l'anglophone, et donc le 6 avril Claiborne demande à Blaquie une entrevue entre eux deux et Jackson afin que ce dernier puisse expliquer qu'il avait toujours cru au soutien de l'Assemblée législative.[117] Peut-être qu'il est séant pour les autorités américaines de renouer de bons contacts avec le camp français ? Et est-ce que les autorités louisianaises ont eu vent du retour de Napoléon en France, et souhaite ménager un de ses agents ?

6. Sa mort

Il est certain que c'est une période troublée. Est-ce que cela affecte Blaquie personnellement ? Les Baratariens essayent dans une bataille juridique de plusieurs années qui sera vouée à l'échec, de récupérer les biens saisis comme prises de guerre par Patterson. Blaquie en est un témoin[118]. De plus, malgré le bref espoir des Cent Jours, la cause qu'il semble défendre depuis des années n'a plus de raisons d'exister, en effet, le régime napoléonien a définitivement disparu avec la défaite de Waterloo le 18 juin 1815 et le retour des Bourbons sur le trône français. Il est certain maintenant que la Louisiane restera définitivement américaine, cette victoire symbolique contre les Anglais renforce le sentiment national américain ; ils ont battu la plus grande nation au monde ! Peut-être que Blaquie espère toujours devenir gouverneur avec les élections à venir de 1816 ? En tout cas, c'est ce que laisse sous-entendre le 1^{er} août Jean Navaille, ami commun de Blaquie et Laussat à ce dernier : « *Blaquie passe pour très riche et pour un grand rusé dans le pays ; il est membre du sénat et concourt à chaque élection pour la place du Gouverneur ; il est l'avocat désintéressé des pauvres, de la veuve et des orphelins en un mot il fait tout son possible pour se populariser et se rendre nécessaire. Son équipage est le plus beau et le plus remarquable de la ville. Il est père de cinq demoiselles toutes jolies.(.)* »[119] Par contre, ce qu'écrit un second ami commun le 17 du même mois, semble toutefois laisser sous-entendre, quelques soucis : « *Mr blaquie parle toujours de vous comme de son ami le plus cher, de son frère. Il change de conversation, si par hasard elle tombe sur les intérêts que vous avez laissés dans ce pays-là. Mr Borré ne désespère de rien obtenir de lui par les ménagements, et il a une répugnance extrême à agir de rigueur. Il est douteux qu'il s'y décide. Il dit au surplus qu'il n'a pas reçu des pouvoirs suffisants pour poursuivre votre débiteur.* »[120] Blaquie est-il si riche ? Ceci est loin d'être sûr. Et si pourtant aucune de ces deux lettres d'août 1815 n'indique un quelconque souci de santé, à 44 ans, il décède à La Nouvelle-Orléans, le 7 octobre 1815[121] à 7h3/4 du soir exactement dans sa plantation, et sera enterré au cimetière Saint-Louis.[122] Le soir de sa mort, les scellés sont posés sur sa plantation, et tous les documents trouvés déposés auprès de la justice pour préserver les droits de ses enfants mineurs[123].



Plan de 1815 de La Nouvelle-Orléans (détails)

Sa veuve se trouve dans une situation complexe avec ses jeunes enfants, habituée depuis sa tendre enfance à un train de vie luxueux. En effet Blanque est « *décédé dans une espèce d'état d'insolvabilité,* » *trois de ses créanciers provoquent une assemblée de tous ses créanciers, il s'en suit la nomination d'un syndic (« le syndic Blanque »).* Il met en vente les propriétés et les esclaves de Jean Blanque. Malheureusement cela ne suffit pas à payer toutes les dettes, pourtant la propriété située au 409 rue Royal est vendue le 13 juin 1816 pour 17 4000 piastres. Les tuteurs des enfants Blanque conseillent en 1825 de refuser l'héritage, et un conseil de famille réunit en mai 1832 acte définitivement la renonciation à l'héritage des enfants Blanque après moult péripéties.

7. Sa veuve madame Blanque

Delphine Blanque sait gérer ses affaires et rachète aux enchères le 10 juin 1816 pour 17 000 piastres sa plantation située au « *249, levée bel d'Enghien* », [124] non loin du faubourg Marigny, ayant comme mise à prix initiale la somme de 12 000 piastres, enchères ayant été annoncées dans le « *courrier de la Louisiane* » et « *l'Orléans gazette* » : « *une habitation qui était la résidence dudit sieur Jean Blanque située à un demi-mille de La Nouvelle-Orléans, par en bas, et du même bord, ayant un arpent et demi de face au fleuve sur une profondeur de quarante arpents ou environs sur lesquels une maison en briques et à étages et divers autres édifices avec Jardins.*» [125] Elle y élève ses enfants. Elle redevient rapidement une femme riche, notamment grâce l'héritage reçu au décès de son père. Afin de récupérer ses biens dotaux, elle engage une procédure pour faire partie des créanciers . Et selon une des volontés testamentaires de son défunt époux, émancipe un des esclaves prénommé Jean Louis. [126] Toutefois, une de ses filles, probablement Pauline, a des soucis de scoliose, et en 1825 la veuve Blanque, comme elle est appelée, lit une annonce qu'un jeune médecin tout juste arrivé à La Nouvelle-Orléans, Leonard Louis Nicolas LaLaurie, vient de faire paraître dans le « *Louisiana Courier* ». Il y indique qu'il se spécialise dans le « *redressement des dos tordus* » et autres déformations. Ce

jeune médecin, certains diront physicien, diplômé de la Sorbonne et originaire de Villeneuve-sur-Lot[127] espère faire fortune en Louisiane. Très vite il est impressionné par « *Madame Blanque* », deux fois veuve, plus âgée que lui de dix ans ; mais encore très belle et une des figures les plus en vue de la société Orléanaise. Leur relation devient plus intime, puisque Delphine donne naissance le 13 août 1827 à un garçon prénommé Jean Louis. Le couple régularise la situation en se mariant cinq mois plus tard, le 12 janvier 1828. Par un contrat conclu le même jour, Delphine fait stipuler une séparation de biens dont les siens s'élèvent à 67 000 dollars. Le couple s'installe dans la plantation que Delphine a conservée au sud de la ville. Mais très vite, les différences d'âges, de classe sociale et de caractère font jour et il est de notoriété publique que le mariage n'est pas considéré comme heureux. Leur voisin, Jean Boze le régisseur de la plantation Gentilly de Sainte-Gême écrit[128] : « *Madame Blanque... a épousé un jeune médecin français. Ils n'ont pas un foyer heureux ; ils se battent, ils se séparent, puis se reviennent l'un l'autre, ce qui ferait croire qu'un jour ils s'abandonneront complètement.* » Cela semble s'avérer exact, car en 1832, Delphine demande au tribunal une séparation, témoignant que le comportement de son mari vis-à-vis d'elle a « *rendu leur vie ensemble insupportable* » et demande au juge de « *l'autoriser à vivre séparément de son mari dans la maison qu'elle occupe maintenant avec sa famille* ». Elle demande une séparation de corps affirmant que son époux l'a « *battue et blessée de la manière la plus scandaleuse et la plus cruelle* » devant des témoins. «



carte postale de 1906 du 1140 Rue Royale

8. L'horrible personnalité de Delphine Lalaurie

Le 10 avril 1834, un incendie se déclare au 1140 rue Royale quartier du Vieux Carré à La Nouvelle-Orléans ; c'est un beau manoir de trois étages et y habitent depuis 1831 la propriétaire Delphine Lalaurie et ses enfants mineurs. Toujours réputée pour sa légendaire beauté et sa vie mondaine, Delphine y organise de somptueuses réceptions où il est de bon ton d'y être présent. Elle y élève ses deux dernières filles et son jeune fils Paulin. Beaucoup vantent sa grâce et sa douceur, même si pour ceux qui la connaissent réellement elle semble être sujette à des crises de colère, ainsi sa fille, Pauline écrit qu'elle « *éviterait tout ce qui pourrait exciter la mauvaise humeur de maman* ». Son fils aîné Paulin Blanque, plus tard se plaindra des « *accès de mauvaise humeur de sa mère* ». Plus d'une

cinquantaine d'esclaves assurent le bon fonctionnement de la maison, mais depuis quelque temps au moins depuis 1828 des bruits courent concernant la condition des esclaves de Delphine Lalaurie. Il faut rappeler qu'en Louisiane, l'esclavage est toujours légal certes, mais très réglementé. Toutes ces règles et lois sont compilées dans le tristement célèbre « *code noir* ». En fait, il y est stipulé que tout mauvais traitement excessif vis-à-vis des esclaves doit être puni, mais avouons que cela ne gêne pas certains riches planteurs, terrifiés que leurs esclaves puissent se rebeller contre eux. Mais lorsque Delphine Lalaurie habitait encore dans sa plantation au sud de la ville, même si elle venait d'affranchir la nourrice de ses enfants pour ses « *services fidèles* », son voisin Boze écrivait dans une lettre du 12 janvier 1828 à Henri de Ste-Gême, que les abus de Madame Lalaurie sont apparus: « *Enfin la justice est descendue chez elle et, après avoir été assurée de la véracité des dénonciations pour traitement barbare de ses esclaves contraires à la loi [les autorités] les ont trouvées encore toutes sanglantes* ». Mais Boze écrit à son employeur que Mme Lalaurie a été déclarée non coupable par un jury indulgent, de par l'action de l'avocat Gyrmes qui réussit à acheter le silence des témoins.[129] En 1832, il communique à Ste-Gême qu'elle a été mise en examen une nouvelle fois par le tribunal correctionnel pour avoir abusé de ses esclaves, mais qu'elle a pu se dédouaner après une enquête.[130] Ainsi grâce à son charme naturel, son argent et ses protections, Delphine a évité des ennuis trop importants ; toutefois, elle fut obligée de vendre six esclaves, qu'elle racheta quelque temps plus tard malheureusement pour eux.[131] Pourtant, si on s'était référé à ses listes d'esclaves, on aurait remarqué que certains enfants disparaissaient mystérieusement sans être déclarés décédés ou vendus...



L'incendie

Mais revenons à ce jour fatidique du 10 avril 1834. Une vieille esclave maltraitée met volontairement le feu dans la cuisine du bâtiment des esclaves. Les voisins ainsi que les pompiers accourent pour aider, mais à leur grand étonnement les Lalaurie refusent leur aide. Toutefois le couple ne peut résister face à l'insistance des personnes présentes s'inquiétant du sort des esclaves présents dans la partie de la maison en flammes. Malgré leurs tentatives désespérées, ils ne peuvent empêcher que le juge Canonge soit appelé sur place. Ce dernier envoie deux hommes fouiller les quartiers des esclaves.

Ceux-ci déclarent n'avoir trouvé personne. Cependant, un dénommé Felix Lefebvre indique que le grenier n'a pas été fouillé. Le docteur Lalaurie essaiera d'empêcher que les investigations aillent plus loin en déclarant : « *il y a ceux qui seraient mieux employés s'ils s'occupaient de leurs propres affaires au lieu de se mêler officiellement aux préoccupations des autres.* » Et lorsqu'ils arrivent devant la porte du grenier, ils la trouvent fermée à clé. N'obtenant pas la coopération du couple, le juge fait briser la porte et un spectacle d'horreur se découvre ! Le journal l'Abeille de La Nouvelle-Orléans a décrit cette scène d'horreur : sept esclaves dont quatre femmes, deux hommes plus ou moins horriblement mutilés. Tous sont « *couverts de cicatrices et chargés de chaînes* » et sont suspendus par le cou, les membres apparemment étirés et déchirés d'une extrémité à l'autre. Ils y sont confinés depuis plusieurs mois et simplement maintenus en vie pour prolonger leurs souffrances.[132] Canonge indique avoir d'abord trouvé deux femmes, l'une portant « *un collier de fer, très grand et lourd et enchaîné avec des fers lourds par les pieds [qui] marchaient avec la plus grande difficulté et une plus âgée avec une blessure profonde à la tête.* » Le journaliste de l'Abeille écrira « *même le cœur le plus sauvage n'aurait pas pu assister au spectacle sans émotion* ». Ces esclaves sont transportés à la prison locale, et pendant deux jours près de 4000 personnes se pressent pour vérifier la réalité des actes décrits dans les journaux. Saisie de colère, et ne voyant pas la justice se faire, la foule part saccager le manoir. Delphine grâce à ses relations est transportée via un coche à Mobile. Elle rejoint ensuite ses deux filles célibataires et son jeune fils réfugiés au domicile de sa nièce. Les gendres de Delphine, Placide Forstall, l'époux de Borja et Auguste Delassus, le mari de Jeanne, obtiennent procuration pour pouvoir régler les affaires en leur absence. En juin 1834 la famille, selon le poète William Cullen Bryant, navigue vers Le Havre, et est ostracisée par les autres passagers. Delphine se réfugie un temps chez ses beaux-parents à Villeneuve-sur-Lot. Mais la séparation entre les époux est définitivement actée, et Delphine s'installe à Paris avec ses enfants.[133] Sa vie est financièrement confortable grâce à ses revenus louisianais. Elle y décède le 7 décembre 1849 au 8 rue de L'Isly [134] et est enterrée dans un cimetière parisien.[135] La dépouille de Delphine semble toutefois revenir en Louisiane comme une plaque funéraire trouvée au cimetière Saint-Louis l'indique,[136] où elle aurait été inhumée dans la tombe de Jean Blanque. Sa succession fut actée le 29 janvier 1850[137] ses héritiers étaient ses enfants : Mme Marie Delphine Lopez y Angulo, épouse de Placide Forstall, Paulin Blanque, Jean Louis Leonard Lalaurie, Mme Louise Marie Jeanne Blanque épouse de Pierre Gilbert Auguste de Hault de Lassus, Louise Marie Pauline Blanque, Louise Marie Laure Blanque qui vivent tous en Europe à ce moment-là représentés par Theodore B. Blanchard.



plaque funéraire trouvée dans les années 1930 et portant

une fausse date de décès

9. La légende

Très, rapidement, à La Nouvelle-Orléans, les faits déjà horribles sont accentués, on dit avoir vu Delphine munie d'un fouet poursuivre une jeune esclave qui serait morte en sautant du toit de la maison.[138] De nombreux squelettes d'enfant auraient aussi été trouvés dans le jardin. La résidence du 1140 rue Royale est considérée comme hantée et est devenue depuis des décennies une étape obligée de nombreux circuits touristiques[139].



L'acteur Nicolas Cage l'ayant achetée, dit-on n'aurait pu y passer une seule nuit[140]. Un épisode de la série American Horror story est consacrée à Delphine Lalaurie avec Kathy Bates dans le rôle éponyme.[141] Et Jean Blanque devient un second rôle en n'étant que le deuxième époux d'une cruelle tueuse en série digne descendante d'Elizabeth Bathory, trafiquant négrier mort étrangement. Ce Béarnais de naissance à l'étonnante destinée voit son rôle fondamental dans les jeunes années de

l'état de la Louisiane oublié comme on peut le voir en lisant la traduction de la courte notice biographique que lui consacre le centre de recherches « *The Historic New Orleans Collection* » : « *Jean Blanque (mort en 1816) était un législateur de l'état, né en France et arrivé en Louisiane en 1803 avec le préfet colonial français Pierre Clément Laussat. Blanque, qui était également avocat, est devenu une connaissance commerciale des frères Laffite et a peut-être été impliqué dans le commerce illégal des esclaves* ». Et pourtant, il ne nous a certainement pas livré tous ses secrets...

[1] Nomination du 20 août 1802.

[2] Flotte de 12 vaisseaux et de plus de 3 000 hommes avec à sa tête le général Claude Victor Perrin dit Victor, qui suite à un hiver rigoureux la bloquant à cause des glaces dans un port hollandais, ne partit pas à l'annonce du désastre de Saint-Domingue et le changement de politique de Napoléon.

[3] Le territoire de Louisiane s'étendait sur une large bande du golfe du Mexique jusqu'à la frontière avec le Canada actuel.

[4] Eberhard L Faber, *The Passion of the Prefect: Pierre Clément De Laussat, 1803 New Orleans, and the Bonapartist Louisiana That Never Was.*, Louisiana History: The Journal of the Louisiana Historical Association, vol. 54, no. 3, 2013, pp. 261–291. JSTOR, www.jstor.org/stable/24396395.

[5] Il occupera plusieurs fonctions en Louisiane dont celles de commissaire naval et celle d'officier d'administration et co-signera nombre de documents officiels.

[6] Jean Loubergé, *Un manufacturier béarnais à la fin du XVIII Jean-Joseph Daugerot*, https://www.feretsavoirfaire.org/IMG/pdf/FSF_Louberge_AUGEROT.pdf

[7] Baptisé le 12 juillet 1771 son acte de naissance est assez confus, le prêtre desservant Nay ne semblant pas être très minutieux. Il est noté fils de Pierre et de Jeanne Fargues. Ad 64 registres paroissiaux de Nay. Notons qu'il a au moins un frère cadet Pierre (très certainement né à Nay le 17 octobre 1773) qui sera négociant et toujours vivant en 1823 <http://www.sogenealogie.fr/document/signification-pierre-blancq-tarbes-heritiers-bernatas-asson/1509.html>

[8] Henri Fargues né le 19 mars 1757 à Uhart-Cize, fils de Jacques marchand drapier (né à Orthez, marié le 14 février 1747 à Bayonne avec Marie Claire Berindoague et décédé en 1779 à Uhart-Cize). Henri eut une fille Marie Félicité Fargues née le 18 mai 1787 à St-Jean-Pied-de-Port, et mariée le 7 mai 1808 à Ascarat, avec Joseph Daugerot (né le 24 mars 1775 à Nay fils de Jean Joseph Daugerot, maîtres des forges (1739-1811) et de Claire Elisabeth POEY, le cousin germain de Laussat.

[9] *Blanque, M. en opposition a Burthe Contre [Pierre Clement de.] Laussat*, New Orleans. 35 pp. typed. 2 February 1804. <https://www.utexas.edu/>

[10] *Letter from Pierre Clément Laussat to Charles Maurice Talleyrand, minister of foreign relations*, Paris. The Historic New Orleans Collection

[11] Recueil des actes du Directoire exécutif : procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers. Tome 4 / publ. et annotés par A. Debidour, 1910-1917 p460

-
- [12] *Letter from Pierre Clément Laussat to Charles Maurice Talleyrand, minister of foreign relations*, Paris.
- [13] *Decree of Pierre Clément Laussat appointing Jean Paul Blanque provisional French commissioner of commercial relations in New Orleans*, The Historic New Orleans Collection
- [14] Les procès-verbaux du Directoire exécutif, an V- an VIII : 11 prairial-5^e complémentaire an V [(30 mai-21 septembre 1797) remis en activité le 26 fructidor an v.
- [15] *Blanque, M. en opposition a Burthe Contre [Pierre Clement de.] Laussat*, New Orleans. 35 pp. typed. 2 February 1804. <https://www.utexas.edu/>
- [16] *Letter from Pierre Clément Laussat to Charles Maurice Talleyrand, minister of foreign relations*, Paris. The Historic New Orleans Collection
- [17] Ad 64 registres d'état-civil de Bayonne – mariage le 28 février 1799, son père Jacques Pouyet négociant est décédé et sa mère Jeanne Darguibel
- [17] continuera le commerce avec un de ses fils. En 1806, la veuve Pouyet et son fils tiennent un commerce à Bayonne et sont attaqués en justice par un cousin. Répertoire universel et raisonné de jurisprudence, Volume 31
- [18] Née le 17 février 1771 à Bayonne Ad 64 registres paroissiaux de Bayonne
- [19] Ad 64 registres d'état civil de Bayonne
- [20] Andre Burthe d'Annelet, *Burthe, contre Laussat. Premiere Partie*, By, published in New Orleans by Beleurgey & Renard, 1804. <https://archive.org/details/BurtheContreLaussatPremirePartie/page/n7/mode/2up/search/Blanque>
- [21] Jean Blanque, *Blanque, M. en opposition a Burthe Contre [Pierre Clement de.] Laussat. New Orleans*, 35 pp. typed. 2 February 1804. <https://cah.utexas.edu/> [page 2]
- [22] Pour mieux comprendre succinctement la situation, lire de Michaël Garnier, *la Louisiane au temps de Bonaparte [note critique]*, *Annales de l'École pratique des hautes études*. 1982 pp. 13-18 https://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0001_1978_sup_1_1_6622
- [23] Guillaume de Garden dans *Histoire générale des traités de paix et autres transactions ...*, Volume 8, Bonaparte le 10 avril 1803 : (...) »*Mais je considère déjà la colonie comme perdue toute entière, et il me semble qu'entre les mains de cette puissance naissante, elle sera plus utile à la politique et même au commerce de la France que si je tentais de la garder* »

[24] Durant cette petite année sur place, de Laussat fut victime de la fièvre jaune et resta alité plus d'un mois. De par son attitude, il eut des relations exécrables avec les autorités Espagnoles et les créoles hispanisants. Cf. : Eberhard L Faber, *The Passion of the Prefect: Pierre Clément De Laussat, 1803 New Orleans, and the Bonapartist Louisiana That Never Was*, Louisiana History: The Journal of the Louisiana Historical Association, vol. 54, no. 3, 2013, pp. 261–291. JSTOR, www.jstor.org/stable/24396395.

[25] « (...)our family talks which are limited to Daugerot, Blanque two or three other friends – source deletion from Mémoire manuscript 156 » *Memoirs of My Life* publié par Robert D. Bush, Pierre Clement de Laussat, Agnes-Josephine Pastwa

[26] *Letter from Pierre Clément Laussat to Denis Decrès, minister of the navy and the colonies*, 1804 January 7 (16 nivôse an XII) MSS 125.443 :« un de mes intimes amis logé chez moi » <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/1022>

[27] Cité dans l'ouvrage de Michaël Garnier, *Bonaparte et la Louisiane*, Collection Kronos SPM Paris 1992

[28] Chef d'état-major du général Victor qui s'est embarqué en même temps que de Laussat pour le Louisiane. Une lutte de pouvoirs éclata entre eux deux représentant chacun l'Armée et l'Administration.

[29] Il avait suivi l'expédition en tant que professeur de chimie, et avait soigné Laussat de la fièvre jaune

[30] Jean Navailles (1771-1828) béarnais qui commence sa carrière comme chef de la comptabilité et caissier à la trésorerie de l'armée des Pyrénées occidentales dès 1793. Après avoir gravi les échelons, il accompagna de Laussat en Louisiane pour y occuper les fonctions d'administrateur et trésorier puis partit avec de Laussat en Martinique où il fut nommé receveur et payeur général de cette île. Yvain Jouveau du Breuil , *Navailles, une famille de trésoriers à la Guadeloupe*, généalogie et histoire de la Caraïbe n°139 juillet-août 2001

[31] *Letter from Pierre Clément Laussat to Denis Decrès, minister of the navy and the colonies* , 1804 January 7 (16 nivôse an XII) Paris. MSS 125.443 The Historic New Orleans Collection <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/1022>

[32] Cité dans la version américaine de 2003 des *Mémoires* de Laussat : « *The walk to the city hall was « with Vinache on my right, Costille on my left then, Dusseuil, Daugerot and Blanque, my faithful friend. Although in bourgeois dress, standing with military bearing were also Charpin and about fifty frenchmen, — Neurisse, Albin, Gamut . . . Legrand, Malry, Baritot, Ducourneau, Segur, and many others.. »* journal 639-40

[33] *Decree of Pierre Clément Laussat establishing a municipal council in New Orleans* du 30 novembre 1803 ,The Historic New Orleans Collection

[34] 17 décembre 1803 Laussat y décrète que le Code Noir (code des esclaves) institué à Versailles en mars 1724 est en vigueur pour la colonie de Louisiane à l'exception de toute disposition contraire à la Constitution des États-Unis. Les égalitarismes raciaux des années 1790 étaient bien loin.

[35] *Letter from Pierre Clément Laussat to Denis Decrès, minister of the navy and the colonies*, Paris. 1804 February 20 (30 pluviôse an XII) MSS 125.515
<http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/1094>

[36] *Letter from Pierre Clément Laussat to Manuel de Salcedo and the marqués de Casa Calvo, commissioners of Spain, New Orleans*, 1803 December 24 (2 nivôse an XII) MSS 125.387
<http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/966>

[37] Henry Putney Beers, *French and Spanish Records of Louisiana: A Bibliographical Guide to Archive*, La pièce jointe marquée «C No 2» est une copie de Claiborne et Wilkinson à Laussat, 23 janvier 1804 (2 p.), Accusant réception de la lettre de Laussat du 21 janvier 1804 et

[38] *Letter from Pierre Clément Laussat to Charles Maurice Talleyrand, minister of foreign relations*, Paris. 1803 December 12 MSS 125.367 <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/946>

[39] *Decree of Pierre Clément Laussat appointing Jean Paul Blanque provisional French commissioner of commercial relations in New Orleans*, Pierre-Clément de Laussat Papers, MSS 125, Williams Research Center, The Historic New Orleans Collection
<http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/1117>

[40] Anom – Restitution à la France de 1802 à 1803 -Secrétariat d'État à la Marine – Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane « *Arrêté du commissaire Laussat, ordonnant le dépôt, à la maison de commerce Blanqué, d'une somme de 4.286 F 34 c., « à raison de 1 % sur les sommes appartenant à la République française qui sont ou seront déposées en ses mains » »* 27 germinal an XII (17 avril 1804) COL C13 A 53 f.63. Il est à remarquer que le patronyme Blanque est écrit Blanqué.

[41] *Letter from Pierre Clément Laussat to General Donatien de Vimeur Rochambeau, captain general of Saint Domingue, Cap Français*, 1803 November 8 (16 brumaire an XII) The Historic New Orleans Collection <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/891>

[42] Anom, Arrêté du commissaire Laussat, ordonnant le dépôt chez Blanqué, à La Nouvelle-Orléans, d'une somme de 150.000 F, mise à la disposition de Pichon, chargé d'affaires à Washington, pour subvenir aux frais de l'évacuation de Saint-Domingue vers les ports des États-Unis 19 ventôse an XII (10 mars 1804)

[43] Anom, Secrétariat d'État à la Marine – Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane , *Arrêté du commissaire Laussat, prévoyant le dépôt, chez Blanqué, d'une somme de 25.000 F, destinée à subvenir aux besoins de Mme Laussat et de ses enfants*, (5 germinal an XII (26 mars 1804)) , COL C13 A 53 f.44

[44] Anom, Secrétariat d'État à la Marine – Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane, *Défenses et fortifications État des bouches à feu, projectiles, affûts, voitures, attirails et autres objets d'artillerie, laissés au magasin de La Nouvelle-Orléans sous la protection de Blanqué*, 14 germinal an XII (4 avril 1804) COL C13 A 53 f.165

[45] Anom, Secrétariat d'État à la Marine – Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane, *Arrêté du préfet de la Martinique Laussat sur les comptes avec la maison Blanqué et Compagnie* 3 février 1806, COL C13 A 53 f.172

[46] L'amitié entre de Laussat durera malgré la distance, car en 1815, M Jubelin écrira à De Laussat : « *Mr Blanque parle toujours de vous comme de son ami le plus cher, de son frère (...)* », ce que confirme Jean Navailles « *Vous seriez attendri jusqu'aux larmes d'entendre tout ce que M Jubelin dit de l'affection qu'on vous porte à la Nlle Orléans, il est peu de Société où on l'on ne s'y entretiennent journellement de vous et de Mde de Laussat ; vous être dans le Souvenir de tout le monde et Blanque qui se dit toujours votre ami intime recueille leurs témoignages de l'attachement les plus sincères(..)* ». *Letter from [] Jubelin, Paris, to Pierre Clément Laussat, Château de Bernadets, Pau, France.* <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/1177/>

Letter from Jean Navailles, Paris, to Pierre Clément Laussat, Bernadets, Pau, France. 1815 August, The Historic New Orleans Collection [http 1MSS 125.597](http://1MSS.125.597)

[47] Personnes d'origine Européenne mais nées outre-Atlantique

[48] Eberhard L. Faber, *Building the Land of Dreams: New Orleans and the Transformation of Early America*, : « *men of some information, desperate fortunes, and inflated with the Idea of the invincibility of Bonaparte.... Determined to sour the inhabitants as much as possible with the American Government* ».

[49] Peter J. Kastor, sous la direction de François Weil, *Empires of the Imagination: Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase*.

[50] <http://www.hancockcountyhistoricalsociety.com/history/citizen-jean-paul-blanque>

[51] Louis de Clouet de Piettre, comte de La Fernandina, vicomte de Jagua, né en Louisiane en février 1766 et mort à Cordoue le 17 juin 1848. Militaire franco-espagnol, fondateur de la ville de Cienfuegos à Cuba où il fit s'installer des colons originaires de Bordeaux et de Nantes.

[52] *Louis Declouet's memorial to the spanish government December 7, 1814* Edited by Stanley Faye RePrinted from *Louisianan Historical quarterly* Vol.22, No. 3? JULY' 1939 <http://www.declouet.net/docs/LouisDeClouetMemorialToSpanishGov.pdf>

[53] Burr ancien vice-président de Jefferson n'acceptait pas la réélection de ce dernier souhaita créer une nation indépendante regroupant le centre le sud-ouest et une partie du Mexique, il fut soutenu pour cela secrètement par Wilkinson. Daniel Clark le dénonça dès 1809, et c'est dans la réponse de Wilkinson incriminant ce dernier qu'il est fait mention de la tentative d'approche des conspirateurs vers Blanque : « *Blanque, a man of the first rank, fortune and intelligence* », James Wilkinson, *Burr's conspiracy exposed ; and General Wilkinson vindicated against the slanders of his enemies on that important occasion.* Concernant Wilkinson d'Austin Travis Wheeler, B.A. B.A, *The scandalous General James Wilkinson and his Connection with the Spanish, Aaron Burr, and Daniel Clark,*

A Thesis In History Submitted to the Graduate Faculty of Texas Tech University in Partial Fulfillment of the Requirements for the Degree of Master of art August 2009 Slanders of His Enemies on That Important Occasion » [Washington City: Printed for the author] 1811.

[54] *Letter to James Madison from William C. C. Claiborne, 4 March 1810*, <https://founders.archives.gov/documents/Madison/03-02-02-0320>

[55] Edward Larocque Tinke, *Les écrits de langue française en Louisiane au XIXe siècle: essais biographiques*, H. Champion, 1933 – google book

[56] Jean-Baptiste Victor Hugues, né à Marseille le 20 juillet 17621 et mort à Cayenne le 12 août 1826. Commissaire de la République à la Guadeloupe de 1794 à 1798, puis gouverneur de la Guyane de 1799 à 1809.

[57] Nicolas Terrien, *Des patriotes sans patrie, Histoire des corsaires insurgés de l'Amérique espagnole (1810-1825)*. Mordelles, Les Perséides, 2015, 381 p.

[58] « *Blanque a obtenu à titre de vente en sa(..) par décret de Mr l'intendant général en date du deux janvier de la présente années (1804), les terres qui se trouvent à la cote de Beloxi depuis la limite de celles accordées à C Poytavin jusqu'à la terre de feu dame Carrière* » . *Proces-verbal for a lot situated in Biloxi. Includes plan and map. Map of Peytavin's lot, bounded by the Gulf of Mexico below and Baye du Vieux Fort above, and the land of Jean Blanque to the left. Signed by Missonet*, SC 1.1.13 Title: A-95 <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/12767>

[59] *Nouvelle Orléans directory 1805*
: Rue St. Louis on y apprend qu'il y vivait avec deux hommes de plus de 16 ans et deux esclaves
<http://files.usgwarchives.net/la/orleans/history/directory/1805demo.txt>

[60] C.C. Claiborne a copié dans ses livres de correspondance une lettre adressé à Blanque au sujet de son navire *The Citizen* déplacé pour laisser les autres vider leur cargaison. La date était le 12 juin 1804.

[61] *Ship registers and enrollments of New Orleans, ... v.1-2 (1804-1830). Survey of Federal Archives (U.S.)*.
http://www.omnia.ie/index.php?navigation_function=2&navigation_item=e0b7db26ef56eb85fd81b682afb29892&repid=2

[62] Jane Lucas De Grummond, *Renato Beluche: Smuggler, Privateer, and Patriot, 1780–1860*, : « *the 128 61/95-ton schooner Jenny was registered as belonging to Jean Blanque on November 13, 1810, only three days before Beluche cleared it for saint Domingue* » / *Ship registers and enrollments of New Orleans, ... v.1-2 (1804-1830)*. Survey of Federal Archives (U.S.).

[63] *Louisiana City Court de la Nouvelle-Orléans* ; dossiers N° 624 et 625r il est relaté qu'un navire amarré à la digue fut endommagé par deux autres dont le Franklin appartenant à Blanque, à la mort de ce dernier , il appartient à John B Laporte , consul français par intérim en 1813 et impliqué dans le trafic négrier et dont les navires se trouvaient à Galveston. Source Russell B. Guerin « Citizen Jean Paul Blanque...legislator and pirate » August 11, 2016 <http://www.hancockcountyhistoricalsociety.com/history/citizen-jean-paul-blanque>

[64]Victoria Cosner Love, Lorelei Shannon, *Mad Madame LaLaurie: New Orleans' Most Famous Murderess Revealed* : « *it was alleged that Blanque was the consignee of the cargo of « Captain Lafitte's » prize British merchantman Hector, revealed later to be an impostor smuggling goods under forged ship's papers.* »

[65] William C. Davis, *The Pirates Lafitte: The Treacherous World of the Corsairs of the Gulf* , format kindle : in 1808 Blanque would be taken to federal court for buying twenty-seven thousand pounds of coffee taken from an American vessel by a privateer

[66] William C. Davis, *The Pirates Lafitte: The Treacherous World of the Corsairs of the Gulf*, format kindle : « *Blanque was a merchant, onetime slave dealer, and banker who held successive offices in the territorial government, and at the moment sat in the legislature then in session in New Orleans. Blanque was also an investor in more than one privateer, which likely led to an acquaintance with the Lafittes (...). He had also recently been admitted to practice before the federal district court, which might prove useful* »

[67] Christelle Augris, *Jean Théophile Victoire Leclerc la vie d'un révolutionnaire Enragé* .

[68]Stanley Arthur Old New Orleans, *a History of the Vieux Carre, Its Ancient and Historical ...* :« (...) *Jean Blanque, once a well-known figure in old New Orleans. Merchant, lawyer, baker, legislator – and this was told in whispers -the « man higher up » in certain transaction relative to the importation of « black ivory » and goods upon which duty was not collected* » »

[69]Base de données *Afro-louisiana history* » grâce aux recherches de l'historienne Gwendolyn Midlo Hall, <https://www.ibiblio.org/laslave/fields.php>

[70] Elle lui sera offerte pas son beau-père Macarty

[71]Louisiana Division-New Orleans Public Library- Members of the Mather Administration – March 9, 1807-May 16, 1812 <http://nutrias.org/~nopl/info/louinfo/admins/mather.htm>

[72] *Letter to James Madison from William C. C. Claiborne, 4 March 1810* , Founders Online, National Archives, <https://founders.archives.gov/documents/Madison/03-02-02-0320>. [Original source : The Papers of James Madison, Presidential Series, vol. 2, 1 October 1809–2 November 1810, ed. J. C. A. Stagg, Jeanne Kerr Cross, and Susan Holbrook Perdue. Charlottesville : University Press of Virginia, 1992, pp. 260–262.]

[73] Inventory of the letters, petitions and decrees of the New Orleans 1811 <http://nutrias.org/>

[74] James B Scott, *of the Rise and Progress of Freemasonry in Louisiana : From Its introduction to the reogarnisation of the grand Loge in 1850* : « Jean Blanque, W. M of Charity Lodge N°93, S. Grand Warden. »

[75] *Letter to James Madison from William C. C. Claiborne, 4 March 1810*, Founders Online, National Archives, <https://founders.archives.gov/documents/Madison/03-02-02-0320>. [Original source : The Papers of James Madison, Presidential Series, vol. 2, 1 October 1809–2 November 1810, ed. J. C. A. Stagg, Jeanne Kerr Cross, and Susan Holbrook Perdue. Charlottesville : University Press of Virginia, 1992, pp. 260–262.]

[76] Avec de Bellechase, Le Breton d'Orgneoy, Guichard, Henderson, Delaronde, Livaudais, Marigny, Urquhart, Villeré, Watkins, Winter, il était le représentant du comté d'Orléans, source *Constitution or form of government of the state of Louisiana* : by authority. Published : New-Orleans : Printed by Jo. Bar. Baird, printer to the Convention. 1812.

[77] Thomas Urquhart, Etienne Boré, Jean Noel Destrehan, Manuel Andry, Arnaud Beauvais, Jean Blanque, Maturin Guerin, Magloire Gushard et Felix Bernard Henry B – google bookry

[78] *Journal de la convention d'Orleans de 1811-12* imprimé par Jérôme Bayon pour l'usage de la convention de 1844 -Jackson 1844 Google book

[79] James Brown (1766-1835) avocat arrivé comme secrétaire du territoire d'Orléans en 1804, procureur du district de Louisiane, co-auteur avec Louis Moreau Lislet, du code civil du territoire d'Orléans adopté en 1808, deviendra sénateur puis diplomate en France entre 1823 et 1829

[80] Thomas Urquhart (1773 – 1841) partisan de Claiborne, homme d'affaire, banquier, président de la Bank of Louisiana, membre de la Convention

[81] Wheelock S. Upton et Needler R. Jennings, *Civil code of the state of Louisiana: with annotations* , New Orleans : E. Johns & Co., 1838.

[82] Jean-Noël Destréhan (1759-1823) planteur et homme politique créole louisianais de première importance

[83] Bernard Xavier Philippe de Marigny (1785-1868) richissime créole Louisianais et homme politique de première importance

[84] Eberhard L. Faber, *Building the Land of Dreams : New Orleans and the Transformation of Early America* , Format Kindle

[85] Cette convention sera modifiée en 1844

[86] *Constitution ou Forme de Gouvernement de l'Etat de la Louisiane 1812 January 22*, The Historic New Orleans Collection <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/163>

[87] Informations trouvées sur le site Stewart-de Jahan généalogy pages : « *Archdiocese of New Orleans Sacramental Records Volume 09 (1807-1809), Earl C. Woods, (New Orleans, La. : Archdiocese of New Orleans, 1987), F379. N553 W66 1987 REF V.9., 37. Blanque Juan (Pablo and Maria Fargues), native of Nay in the province of French Empire, resident of this city, widower of Juana Pouyet, merchant in this city, married Maria Delphina De Macarty, Mar. 19, 1807 Maria Delphina (Luis and Maria Juana Lerable) native fo this city, widow of Ramon I OPEZ Y ANGLI O, knight of the Royal Order of Charles III, former administrator of this province,.* Witnesses: Pedro Marin De Argote, Esteban Bore Santiago Livaudais, Eugenio De Macarty, Luis De Macarty, bride's father (SLC, M6, 134) » Christelle Augris
Page 28
Jean Blanque, un homme de Napoléon en Louisiane

mère de Delphine était décédée avant le mariage avec Blanque, laisse à sa fille 33 070 \$ en héritage qui sera sa dot.

[88] McCarthy, William P, *The Chevalier Macarty Mactigue*, Journal of the Illinois State Historical Society (1908-1984), vol. 61, no. 1, 1968, pp. 41–57. JSTOR, www.jstor.org/stable/40190494. Accessed 29 Feb. 2020.

[89] *ibid*

[90] Paru le 22 novembre 1800 en Louisiane un édit de « *Don Ramon de Lopez y Angulo, caballero pensionado de la real y distinguida orden española de Carlos III, secretario del rey con ejercicio de decretos, del Consejo de S.M., intendente de real hacienda de las provincias de la Luisiana y Florida occidental ... &c* » traduit en français par Pierre Derbigny : « *Don Raymond de Lopez y Angulo, chevalier pensionné de l'ordre royal & distingué de Charles III, secrétaire du roi chargé des décrets, conseiller de S.M., intendant des revenus royaux pour les provinces de la Louisiane & de la Floride occidentale ... &c.* »

[91] Victoria Cosner Love, Lorelei Shannon *Mad Madame LaLaurie: New Orleans' Most Famous Murderess Revealed*, The History Press 2011

[92] Stanley Arthur dans *Old New Orleans, a History of the Vieux Carre, Its Ancient and Historical buildings*, 1936, indique que Don Ramon a été rappelé en Espagne pour prendre son nouveau poste mais qu' il est mort à La Havane en allant en Espagne.

[93] Une dépêche du gouvernement espagnol de La Havane, datée du 11 janvier 1805, a rapporté que López y Ángulo était décédé « *à la suite de l'échouement du navire* » .

[94] Henry C. Castellanos, *New Orleans As It Was: Episodes Of Louisiana Life*, Pelican Publishing Company

[95] Baptisée le 6 avril 1809 et décédée en 1850 (selon la vente successorale d'un bien immobilier *Louise Pauline Blanque, died interstate in the year 1850. Delphine Macarty Lalaurie died in Paris, France Dec. 7, 1849*). https://www.hnoc.org/vcs/property_info.php?lot=18388

[96] Baptisée le 13 janvier 1813^{et} décédée le 1^{er} mai 1881 à Paris.

[97] Baptisée le 16 avril 1814, épouse le 5 janvier 1833 Auguste de Hault de Lassus de Luzières, dit le marquis de Lassus et décédée à Paris le 30 mars 1900 à 85 ans, enterrée au cimetière des Batignolles <https://www.geneanet.org/archives/registres/view/207202/4>

[98] Baptisé le 22 avril 1815, décédé le 22 septembre 1868 paroisse d'Orléans de L Nouvelle-Orléans à 53 ans.

[99] *letter of Elizabeth Trist to Thomas Jefferson, 5 March 1814*, Founders Online, National Archives, <https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/03-07-02-0145>. [Original source: *The Papers of Thomas Jefferson, Retirement Series*, vol. 7, 28 November 1813 to 30 September 1814, ed. J. Jefferson Looney. Princeton: Princeton University Press, 2010, pp. 226–228.]

-
- [100] Vincent Nolte dans *Reminiscences in the period of Anthony Adverse; or, Fifty years in both hemispheres* parle de ce Bank run.
- [101] *Letter from Jean Lafitte to Jean Blanque* 1814/09/[07]: Parsons (Edward Alexander) Collection
Publisher: Dolph Briscoe Center for American History
- [102] Pensacola, ville de Floride
- [103] *Blanque, Jean. ADS, testimony about Jean Lafitte. April 22, 1815. Fr. with notes in Eng. Date:1815/04/22* Parsons (Edward Alexander) Collectioner Dolph Briscoe Center for American History
- [104] *Manuscript with declaration by W. C. C. Claiborne concerning actions of Jean Lafitte in his encounter with the English Brig Sophia*, MSS 555.42 1814 The Historic New Orleans Collection
<http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/8958>
- [105] William C. Davis dans *The Pirates Lafitte: The Treacherous World of the Corsairs of the Gulf* cite une lettre de Morphy à Apodaca du 19 septembre soupçonnant les marchands de La Nouvelle-Orléans . (« *Morphy to Apodaca, september 19, 1814 legajo 1836 AGI-Newberry* »)
- [106] *Letter from Jean Lafitte to [Jean Blanque]* Description : *Lafitte, Jean. ALS to [Blanque, Jean]. September [4], 1814*, Date:1814/09/[04]Creator Lafitte, Jean Source: Parsons (Edward Alexander) Collection Publisher: Dolph Briscoe Center for American History
- [107] *Letter from Pierre Lafitte to Jean Blanque* .Description: *Lafitte, Pierre. ALS to Jean Blanque. September 10, 1814*, Date:1814/09/10 Lafitte, Pierre Source: Parsons (Edward Alexander) Dolph Briscoe Center for American History
- [108] *Letter from Pierre Lafitte to Jean Blanque. Description : Lafitte, Pierre. ALS to Jean Blanque. September 10, 1814*, Dolph Briscoe Center for American History
- [109] Davis, William C, *The Pirates Lafitte, the Treacherous World of the Corsairs of the Gulf* , Harcourt, 2005/. Latour, Arsene Lacarriere, *Historical Memoir of the War in West Florida and Louisiana in 1814-15*, Expanded edition, The Historic New Orleans Collection and University Press of Florida, 1999.
- [110] Dominique You (1775-1830) artilleur de l'armée révolutionnaire française ayant participé à l'expédition du général Leclerc en Haïti. A l'échec de cette expédition, il rejoindra ses supposés demi-frères Lafitte à Barataria,et deviendra célèbre en tant que *capitaine Dominique* . Jackson le félicitera pour sa bravoure lors de la bataille de La Nouvelle-Orléans

[111]Samuel Carter, *Blaze of Glory: The Fight for New Orleans, 1814-1815*, St. Martin's Press 1971 : « *Free to walk the streets again, Jean Lafitte persuaded Jean Blanque to take him to the General. Precisely where the interview took place is uncertain. It would not do for Lafitte to be seen at Jackson's quarters. Legend assigns the meeting to the Absinthe House at Bienville and Bourbon streets, which was not yet, however, a public cafe. Or it might have been the Exchange Cafe on the corner of Chartres and St. Louis streets. Who else was present is also unrecorde Who else was present is also unrecorded. But Latour, who professed to be everywhere at this time and most likely was, provides a succinct but creditable record of the interview. Mr. Lafitte solicited for himself and for all the Baratarians wrote Lacarriere Latour, « the honour of serving under our banners, that they might have an opportunity of proving that if they had infringed the revenue laws, yet none was more, they defend the country and combat its ennemies «*

[112]Le comité était constitué par Edward Livingston, Pierre Foucher, Dussau de la Croix, Benjamin Morgan, George Ogden, Dominique Bouligny, J. A. Destrehan, John Blanque, and Augustine Macarté.

[113]Charles B. Brooks, *The Siege of New Orleans*, Brooks University of Washington Press, 1961: « *He sent him to Claiborne with instructions to reopen the statehouse unless there was real evidence of treachery.before Jackson's temper had time to cool, Declouet appeared still rattled. Through the interpreter Davezac he defended his actions, assuring the general that a legislator had called Jackson's war a Russian one that the legislature could not tolerate. Reluctantly under prodding he named Magloire Guichard as the legislator. He thought that most of the others agreed with Guichard. « Who? » « Well . . . the French side of the house. You know, those who vote with Blanque. The ones who just do whatever Blanque and Guichard say. »*

[114] *Official letter books of W.C.C. Claiborne, 1801-1816*

[115]Zachary F. Smith E, *The Battle of New Orleans including the Previous Engagements between the Americans and the British, the Indians and the Spanish which led to the Final Conflict on the 8th of January, 1815* » 1904

Charles Gayarré , *history of Louisiana The American domination*, New York William j Widdleton publisher (1866)

[116] Charles J. Ingersoll , *History of the Second Wa between the United States of America and Great Britain*, 1852 : « *Sebastian Hiriart, who vacated his seat as a member of the Senate, to enrol himself a volunteer-private in Plaunché's battalion and take part in the battle of the 23d of December , was invited, as he declared, by Jean Blanque, a member of the House of Representatives, on the 26th of that month, to a private meeting of seven or eight members of the Legislature in a room at the Statehouse, that evenig, at which Colonel Alexander Declouet, who commanded a regiment of militia, was present. The topic were the arrival of the British, the combat of the 23d, and, more particularly, General Jackson's determination to make desperate battle, even in the streets of the city, if necessary. »*

[117] « *Official letter books of W.C.C. Claiborne, 1801-1816*; » : « *New Orleans April 6th 1815/Sir, /On the 29th of December last you will recollect, that I met you and Mr. Marigny, at the quarters of Major General Jackson, when a conversation ensued between the General and yourself, relative to the causes, which led on the day previous, to the orders for closing the doors of the Legislature In the course of the conversation, do you not remember, that I took the occasion to assure the General of my confidence in the Patriotic disposition of the Legislature, and my conviction that the information to the contrary, which had reached him, was a Calumny,? And did you not understand the General to reply in substance, that he also had confidence in the Patriotic disposition of the Legislature that their address to him on the day of his arrival, and their subsequent conduct had assured him of their support, and that the closing the doors, had arisen wholly in a mistake which he was happy had been explained? I will thank you as early as your convenience may permit to answer these inquiries, and to state fully your present impressions, as to the tenor of the conversation alluded to A Conversation which on the part of the General was conducted in English, but which your knowledge of that Language independent of the translation which at the time was furnished, enabled you to comprehend. /I am Sir, Your humble Servant /Signed/ William C. C. Claiborne__ /Jean Blanque Esqr. »*

[118] *deposition of John Blanque, April 22, 1815, United States vs. Certain Goods taken at Baratavia Case » #0746, Parson Collection, Cahut Jackson to Pierre Lafitte, n.d (march april 1815)/ Arsène Lacarrière-Latour Latour « Historical memoir of the war in West Florida and Louisiana in 1814-15 » / William C. Davis « The Pirates Lafitte The Treacherous World of the Corsairs » – 2006*

[119] *Letter from Jean Navailles, Paris, to Pierre Clément Laussat, Bernadets, Pau, France* . MSS 125.597 The Historic New Orleans Collection <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/1176>

[120] *Letter from Jubelin, Paris, to Pierre Clément Laussat, Château de Bernadets, Pau, France* . MSS 125.598 The Historic New Orleans Collection <http://hnoc.minisisinc.com/thnoc/catalog/3/1177>

[121] Stewart-de Jahan généalogy pages : Archdiocese of New Orleans Sacramental Records Volume 11 (1813-1815), Earl C. Woods, (New Orleans, La. : Archdiocese of New Orleans, 1987), F379 .N553 W66 1987 REF V.11., 40. Blanque Juan (Pablo and Maria FARGUES), native of Nay, province of Bearn in France [Nay-Bourdettes, dept. of Pyr.-Atlantiques], resident of this city, spouse Maria Delphina DE MACARTY, married in this city, circa 50 yr., Interred: Oct. 8, 1815 Died: Oct. 7, 1815 (SLC, F11, 6)

[122] Je n'ai trouvé aucun document indiquant la cause de son décès ; La fièvre jaune cause majeure de décès précoce sévissait surtout en été.

[123] *Louisiana, Orleans Parish Estate Files, 1804-1846*, »database with images, FamilySearch (<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:JJZQ-6QM> : 4 December 2014), John Blanque, 1815; citing probate place Orleans Parish, Louisiana, Probate Court, New Orleans City Archives Procès-verbal du 7 octobre 1815 de la mise sous scellés de des biens du décédé Jean Blanque .(image 41 à 43)

[124] 1822 New Orleans City Directory Orleans Parish, LA

[125] *Louisiana, Orleans Parish Estate Files, 1804-1846*, database with images, FamilySearch (<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:JJZD-1YC> : 4 December 2014), John Blanque, 1815; citing probate place Orleans Parish, Louisiana, Probate Court, New Orleans City Archives. Dossier de 106 pages de documents en Anglais et en Français concernant une succession complexe. « *Déclaration du sieur Dutillet Encanteur par suite de procès-verbal d'enchère du 10 juin 1816* » (pages 50 à 52)

[126] « *Emancipation petition of Marie Delphine McCarty, Number 89E, 1819. Orleans Parish (La.) Parish Court. Petition of Marie Delphine McCarty (widow of John Blanque) to free the enslaved man Jean Louis, who is aged upwards of 50 years.* » New Orleans Public Library, Louisiana Division, City Archives & Special Collections, New Orleans, La., <http://neworleanspubliclibrary.org/spec/speclist.htm/Louisiana>. Parish Court (Orleans Parish). « *Petitions for the emancipation of slaves, 1813-1843* ». VCP 320, Louisiana Division, New Orleans Public Library.

[127] Il serait fils de Jean Lalaurie et Françoise Depenne et selon Stanley C. Arthur dans *Old Families of Louisiana*, George Campbell Huchet de Kernion le mariage aurait eu lieu le 12 juin 1825 !

[128] *Ste-Gême Family Papers 1799-1904* Mss 100 849 Items
<https://www.hnoc.org/BNO/pdf/MSS100.pdf>

[129] <https://historycollection.co/12-secrets-revealed-about-historys-brutal-mistress-madame-lalaurie/5/>
Légalement, les esclaves de Delphine ne pouvaient pas témoigner contre elle.

[130] *Ste-Gême Family Papers 1799-1904* Mss 100 849 Items
<https://www.hnoc.org/BNO/pdf/MSS100.pdf> Concernant Jean Boze, lire de Nathalie Dessens « *Re-Writing Race in Early American New Orleans* » <https://doi.org/10.4000/miranda.2296>

[131] Elle les vendit à un ami Louis Bruguière, et il revendit quatre appelés Célestine, Edouard, Juliette et Ben à un autre ami de la famille, André Dussemir qui les revendit à Delphine en 1830. Trois de ces esclaves, Juliette, Edouard et Célestine, mourront entre 1831 et 1834. Alors que Gyrmes était engagé pour la défendre contre les poursuites judiciaires de l'État. 300 \$ d'argent aujourd'hui, c'est environ 7600 \$; une somme importante qui suggère qu'une partie fut utilisée pour acheter le silence des témoins.

[132] Article de Jérôme Bayon dans *l'Abeille* : « *nous vîme les endroits où collies et menottes s'étaient imprimés dans leurs chairs. Pendant plusieurs mois, ils avaient été rejetés dans ce sombre cachot, sans autre nourriture qu'une poignée de gruau et sans autre boisson que de l'eau* » cité dans *Condensed History of New Orleans: America's Most Interesting City* par R. C. Duncan googlebook/

Carolyn Morrow Long, *Madame Lalaurie, Mistress of the Haunted House*, University Press of Florida, 2012

[133] Après la séparation des époux, Louis Lalaurie ne revit jamais sa femme et son fils et serait décédé à Cuba en 1863. De par sa profession, certains ont émis l'hypothèse qu'il pouvait être l'auteur des terribles sévices à des fins d'expériences. Toutefois, les plaintes concernant les mauvais traitements que Delphine Lalaurie commettait envers ses esclaves lorsqu'elle vivait à la Nouvelle-Orléans laissent peu de doutes quant à sa culpabilité. D'autant qu'une lettre de son fils Paulin, adressée à son beau-frère de Lassus, évoque également le caractère erratique de sa mère et les terribles événements de 1834. Carolyn Morrow Long, *Mistress of the Haunted House*.
<https://64parishes.org/mistress-haunted-house/>

Emily Hingle, *The Mystery of the LaLaurie Mansion*. <https://www.whereyat.com/the-mystery-of-the-lalaurie-mansion>

[134] « Marie Delphine Macarty à son héritière Louise Marie Laure Blanque (...) Died in Paris, France, at her residence No. 8 rue d L'Isly on Dec. 7, 1849. » Cité dans la vente successorale d'une propriété située au 518-522 rue Madison dans le Vieux Carré (quartier français) le 1^{er} janvier 1850 pour https://www.hnoc.org/vcs/property_info.php?lot=18391

[135] Cependant, il semble que son corps ait été exhumé de sa tombe parisienne le 7 janvier 1851 et, selon ses descendants, réintégré au cimetière St Louis n ° 12

[136] Plaque en cuivre brisée trouvée dans les années 1930 dans l'allée 4 du cimetière Saint-Louis ce cimetière par Eugène Backe/

Il y a d'inscrit « Madame Lalaurie, née Marie Delphine Maccarthy décédée à Paris le 7 décembre 1842 , à l'âge de 6... » sur le site findagrave.com

[137] Tuesday, January 29th 1850 « Brief Description : Theodore Guyol, N.P. (handled succession). Inventory of Succession of Mrs. Leonard Louis Nicolas Lalaurie to 1) Mrs. Marie Delphine Lope y Angulo, wife of Placide Forstall, 1/6, 2) Paulin Blanque, 1/6, 3) Jean Louis Leonard Lalaurie, 1/6 4) Mrs. Louise Marie Jeanne Blanque, wife of Pierre Gilbert Auguste de Hault de Lassus, 1/6, 5) Louise Marie Pauline Blanque, 1/6, 6) Louise Marie Laure Blanque, 1/6, all now in Europe and represented by Theodore B. Blanchard. Lots Nos. 3, 4, 6, and 12 valued at \$12,5000. each Measured 25? 2? 3? » front on Peters St. » https://www.hnoc.org/vcs/property_info.php?lot=11028-30

[138] Jeanne DeLavigne, *Ghost Stories of Old New Orleans*, Louisiana State University Press, 2013

[139] <https://ghostcitytours.com/new-orleans/haunted-places/lalaurie-mansion/>

[140] Article de Chloé Durand-Parenti dans le Point du 16 août 2010, *La maison hantée de Nicolas Cage*

[141] American Horror Story saison 3 épisode *Head* (source IMDB)

Categorie

1. Empire
2. Louisiane
3. XIXe Siècle

Tags

1. Barataria
2. Baratariens
3. Bataille de La Nouvelle-Orléans
4. Claiborne
5. constitution de 1812
6. Delphine Lalaurie
7. Enragés
8. esclaves
9. Etats-Unis
10. Jean Blanque
11. Leclerc
12. Louisiane
13. Napoléon
14. négociant
15. Pierre Clément de Laussat
16. Pirate
17. Texas
18. Wilkinson

date créée

13/04/2020

Auteur

christelle-augris